



Problème de main courante mal faite par le policier

Par **titi68**, le **06/04/2012** à **23:13**

Bonjour,

suite a une dégradation de ma porte d'entre de mon appartement par un agent de sécurité, suite a un abus de pouvoir et a la demande de ma voisine du dessous qui me harcèle depuis 5 ans après avoir expliquer ma mésaventure au policier pour le dépôt de main courante et expliquer les problème de ma voisine du dessous et de sont harcèlement perpétuel il me dit quel a un problème d'autre psychiatrique que je confirme verbalement lors de ma rédaction de du dépôt de main courante pour la dégradation de la porte il rajoute en mon nom que ma voisine du dessous a des problème d'autre psychiatrique sans me demander si il doit note et me renvoi rapidement sous prétexte qu'il avait beaucoup de travail en sortant de relie ma main courant et je constate le fait que c'est moi qui est dit que la voisine a un problème d'ordre psychiatrique et retourne voir la policier pour faire rectifier cette phase car je risque d'être attaque pour calomnie mais il me renvoi en me disant simplement de pas montrer cette main courante a la voisine.

Donc elle me sert plus a rien cette main courante .

Ma question comment puis faire pour rectifier cette erreur grossière ?

Merci de vos réponses.